

Les Mesneux

Flash Info
Janvier 2009

VŒUX du MAIRE :

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année. J'espère que l'an nouveau sera propice au développement de vos activités, au succès de vos actions et à la réalisation de vos projets.

Anny DESSOY

SYCOMORE :

Depuis le 2 janvier 2009, un nouveau système de tri est entré en application.

Les caissettes jaunes et bleues sont remplacées par un sac de tri unique dans lequel sont déposés tous les déchets recyclables.

Les jours de collecte sont également modifiés. Deux camions sont affectés au ramassage de nos déchets. L'un collecte les déchets ménagers (poubelle verte) le **VENDREDI**, l'autre enlève nos sacs de tri, le **LUNDI** (tous les 15 jours). Les deux sont à sortir la veille. Malgré les nombreuses permanences pour la remise des sacs, 25 foyers ne se sont toujours pas manifestés. Les sacs, le planning de ramassage, le guide du tri, sont disponibles en mairie. Les sacs de tri sont destinés **UNIQUEMENT** au tri. (les sacs de tri remplis de feuilles mortes, comme cela a été vu, ne seront pas ramassés). Ces sacs sont remis pour l'année.

ATTENTION, LES CAISSETTES NE SERONT PLUS RAMASSEES.

SITE INTERNET :

Depuis le 12 janvier 2009, le site internet de la commune est effectif.

Sur ce site, vous pouvez retrouver toutes les informations du village, les différentes manifestations, une galerie de photographies, des articles, les comptes-rendus des conseils municipaux...

<http://www.lesmesneux.fr>

RAPPEL :

Comme écrit dans le Flash Info n° 2 de novembre 2008, M. et Mme HUET ne collectent plus de vêtements pour les Associations caritatives. Merci de ne plus rien déposer devant chez eux.

EVENEMENTS :

Fête de la St Vincent : Le 25 janvier, l'office est à 10h30, il sera suivi d'un apéritif offert par les vigneron.

Don du sang : le car sera stationné sur la place de la Mairie, le 28 janvier 2009 de 16h à 19h30.

Concert de l'Harmonie du 3^{ème} canton : à la salle des fêtes, le 1^{er} février 2009 à 15h30.

Nous partagerons ce moment musical en souvenir de Maurice GOETHALS qui nous a quitté le 3 février dernier.

PROJET POUR LES JEUNES :

Suite à la réunion de la Commission Jeunes, le dossier projet « SKATE PARK » est à l'étude auprès de quelques jeunes responsables qui se sont chargés d'étoffer le dossier remis par Mme BEAUJARD de la Mutuelle Sociale Agricole de REIMS. Nous sommes à leur disposition afin de les accompagner pour le développement de leur projet.

CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS à PARGNY LES REIMS :

Le site actuel (**23 hectares**) exploité depuis 1975 (**3 millions de tonnes d'ordures déjà enfouies**) doit cesser son exploitation le 30 juin 2009. Or la Société SITA DECTRA a déposé un dossier à la Préfecture pour solliciter l'autorisation d'exploiter un nouveau site de 14 hectares situé entre la décharge actuelle et le village de PARGNY LES REIMS, **à 500 m des habitations et du groupe scolaire**. Le projet consiste à pérenniser l'activité d'enfouissement qui s'articule autour des activités suivantes :

- Activité de carrière : extraction de matériaux sableux afin de décaisser le sous-sol avant la création d'alvéoles de stockage (**826000 m³ de sable**).
- Activité de stockage : **traitement de 49000 tonnes** par an de déchets pour une durée de 15 ans. Il s'agirait des déchets non valorisables issus des entreprises industrielles et commerciales de la région, mais si l'autorisation est donnée elle le sera pour tous les déchets « de la classe 2 » dans sa globalité.
- Activité de valorisation électrique du biogaz.

La préfecture procède actuellement à une enquête publique (du 12/01 au 12/02) et les Conseils municipaux des communes situées dans un rayon de 3 km du site doivent émettre un avis.

Vos élus, très soucieux de votre cadre de vie, s'opposent à ce projet car après le TGV, le contournement autoroutier, nous refusons d'autres sources de nuisances.

Si pour notre commune la principale nuisance est « les odeurs nauséabondes », il ne faut pas oublier que l'ouverture du site en apportera bien d'autres :

- la pollution routière par l'extraction du sable puis l'exploitation,
- la pollution sonore si l'on ajoute le bruit des klaxons de recul des bulldozers au bruit du moteur de valorisation électrique...

La position géographique du site, à la limite du Parc Régional en fait une zone sensible pour l'impact paysager. N'y a-t-il pas une incohérence avec la démarche entreprise pour que le vignoble soit reconnu patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Vous pouvez vous exprimer et consigner vos observations :

- en écrivant sur le registre à la mairie de Pargny lès Reims ouverte au public le lundi et le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 15h à 18h30,
- En rencontrant le Commissaire enquêteur à la salle St Martin (à gauche de l'Eglise) à Pargny, les lundis 26 janvier et 12 février de 12h à 15h.
- En adressant un courrier au Commissaire enquêteur : Monsieur STUPP François, à la mairie de Pargny ou à son domicile : 56, rue Camille Margaine 51800 SAINTE MENEHOULD.

PALMARES CANTONAL DU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2008 :

2^{ème} catégorie (301 à 1000 habitants) : 1^{er} : VILLE EN TARDENOIS, 2^{ème} : FAVEROLLES ET COEMY,
3^{ème} : PARGNY LES REIMS, 4^{ème} : LES MESNEUX.

PALMARES DU FLEURISSEMENT MAISONS 2008 :

1^{ère} catégorie (maison avec grand jardin), 2^{ème} / 6 : M. et Mme Jackie TROUSSET,
2^{ème} catégorie (maison avec petit jardin), 5^{ème} / 10 : M. et Mme Claude ROYER,
3^{ème} catégorie (maison avec fenêtres ou décors sur la voie publique), 6^{ème} / 8 : Mme Francine PETIT,
4^{ème} catégorie (exploitation viticole), 2^{ème} / 7 : M. et Mme Thierry GRIFFON,
9^{ème} catégorie (maison avec parc visible de la rue), 1^{er} / 3 : M. et Mme Elisabeth GAILLARD.